

Interviews d'étudiants Icam

Les répercussions du Covid sur les élèves

Intervieweurs : Jean-Marie Heyberger (74 ILI), Dominique Lamarque (64 ILI), Bernard Soret (75 ILI) et Guy Viard (79 ILI) - membres du comité IL

Arthur Chopart - A2 Toulouse



Mathilde Herzog - I4 Paris-Sénart



Enrique Gonzales - A4 Paris-Sénart



Charline Le Hénaff - I2 Nantes



Clémence Rieu - I2 Toulouse



Préalable : Le comité IL a souhaité se rapprocher des étudiants dans ce difficile contexte sanitaire. La formule d'interviews de 10 étudiants des différentes écoles françaises (en lien avec les responsables de province) nous a paru le bon moyen.

Vous trouverez, ci-après, le CR des réponses, regroupées suivant 11 questions préparées.

Nous remercions vivement tous les étudiants pour leur participation sympathique et positive. Nous retenons qu'ils ont tous traversé cette période avec des frustrations nombreuses, mais en mesurant la chance d'être à l'Icam

1 / Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire sur le déroulement de ta formation ?

Les cours en **présentiel** restent, incontestablement, la meilleure façon d'enseigner :

- Ils ont été maintenus dans la mesure du possible et dans des salles aménagées, sauf en 2020 sur certains sites,

- Les TP et les TD, lorsqu'ils ont pu reprendre en présentiel, se sont avérés être d'excellents outils pédagogiques.

Les cours en **distanciel** sont tolérés jusqu'à 1/3 du temps, mais ils ont plusieurs inconvénients :

- Contact impossible avec le professeur ou manque d'échanges,

- Difficulté de maintenir son attention pendant une longue durée (jusqu'à 4 h de cours, sans interruption), ou tentation de ne pas y assister,

- Doubte sur le futur personnel de chacun en raison de l'annulation des examens et épreuves officiels,

- Problèmes de connexion dans certaines résidences,

- Des annulations de stage ou de contrat d'apprentissage. Cependant, et dans certains cas, des solutions ont pu être trouvées grâce aux services des carrières-centers de l'Icam,

- Risques de prolongation et de retard de la scolarité.

2 / Et sur ta vie d'étudiant ?

Evidemment c'est la solitude, l'isolement et le vide qui dominent, avec ses conséquences :

- Disparition de la « communauté d'échange » et des relations (notamment au bar...) avec les autres étudiants,

- Suppression des activités en groupes, comme le sport...

- Difficulté de respecter les consignes, et

culpabilité d'enfreindre les règles quand on déroge au règlement sanitaire,

- Beaucoup de frustration face à la suppression des sorties,

- Retour dans la famille,

- L'entrée de vigiles dans les parties communes de la résidence génère un sentiment d'intrusion dans la vie privée.

3 / Les problèmes rencontrés étaient-ils latents, préexistants ? Ont-ils été exacerbés par la crise ?

Peu de problèmes étaient latents mais le seul phénomène que l'on a pu vraiment détecter tardivement est celui du décrochage scolaire de certains étudiants.

- La crise m'a aidé à éviter de me disperser, et à me consacrer davantage à mon travail,

- Une certaine précarité sociale accentuée, notamment chez les boursiers.

4 / Quelles sont les adaptations que tu as dû faire pour leur apporter une réponse ?

- Se battre pour ne pas tomber dans la déprime, pour continuer à suivre les cours,

- Créer des petits groupes qui ont permis de se soutenir les uns les autres, et aussi se détendre avec des tournois de jeux vidéo,

- M'investir au maximum dans les TP, TD et projets -dont certains en vidéo, pour compenser la frustration des cours en distanciel,

- Perfectionnement en informatique pour les cours en visio,

- Révision des formes d'activité sportive...

5 / Y-a-t-il des qualités humaines particulières que la crise sanitaire t'a permis de déployer ?

- Créativité, maturité, solidarité, et une occasion de se remettre en question,
- Capacité d'adaptation face aux différents changements,
- Assistance aux décrocheurs,
- Renforcement de la fonction de délégué de classe,
- Patience et altruisme.

6 / Parmi toutes les adaptations que tu as dû faire, lesquelles vont rester définitives ?

- S'adapter au travail en vidéo sera une valeur à conserver, comme le fait d'apprendre et de savoir vivre seul.
- Obéir à des consignes autoritaires est une nouvelle valeur à conserver.
- Meilleure flexibilité,
- Regard plus tourné vers les autres,
- Etre plus attentif à mon équilibre de vie,
- Préparation au télétravail,
- Respecter davantage les règles d'hygiène.

7 / Quelles leçons faut-il en tirer sur les formes de pédagogie, notamment la pédagogie à distance ?

- Si on exclut, d'une part, l'outil Discord qui permet au professeur d'interagir entre des groupes d'auditeurs et, d'autre part, la progression dans l'habileté et l'agilité à l'utilisation de l'outil informatique, la pédagogie à distance est peu humaine dans son principe et peut provoquer des décrochages. Si elle peut s'avérer opportunément (ou exceptionnellement) utile, il faut dire que le présentiel reste l'outil pédagogique le plus efficace.
- Néanmoins il existe la possibilité de mettre en pause un cours en vidéo. Cette fonction permet de mieux assimiler un cours mais il reste le problème des questions que l'on ne peut pas poser.

8 / De quoi as-tu le plus souffert ?

- De la rupture des liens sociaux, des contacts humains, de l'isolement, de ne plus pouvoir me déplacer librement et de ne plus pouvoir voyager.
- de la difficulté de certaines interventions en vidéo.
- du déséquilibre études / sport / sorties...avec, néanmoins, la possibilité d'une compensation par des activités manuelles (peinture, collage et même Lego).

9 / La crise est-elle une opportunité pour ton entrée dans la vie active ? un premier pas qui n'aurait pas été fait dans l'ancien système ?

- La crise a favorisé l'entraînement au télétravail et aux échanges à distance notamment pour les entretiens d'embauche, avec moins de déplacements.
- La crise nous a incités à plus d'autonomie, à repousser nos limites, à mieux maîtriser notre formation, à développer notre adaptabilité aux circonstances, et même à modifier ou à faire de nouveaux projets de vie : être acteur de ma vie.
- La crise a rendu plus difficile certains aspects de la vie étudiante, comme la recherche de stages, et elle peut compliquer l'entrée dans la vie active : diminution des offres de jobs, obligation d'élargir ses horizons professionnels, difficulté de se déplacer à l'étranger.
- Enfin, la crise n'a rien changé et, pour certains, a été l'occasion de prendre plus conscience de l'importance de l'hygiène et de la qualité/équilibre de vie...

10 / Ton rêve pour le futur a-t-il évolué ?

- Globalement, le rêve reste le même, mais il peut être décalé dans le temps,
- Pas vraiment de remise en cause des projets à l'international,
- Intérêt pour les métiers liés à l'environnement (hydrogène vert...),
- Difficulté, par contre et actuellement, d'entrer dans certains secteurs comme l'aéronautique.

11 / Prévois-tu une vie future différente : vie en province plutôt qu'en région parisienne, vie à l'étranger où il devient plus difficile de s'installer, vie en colocation, un job en télétravail ?

- Le futur job ne peut pas être totalement en télétravail,
- Il est difficile, actuellement, d'envisager un projet, même à court terme, par manque de visibilité sur le futur,
- Sensibilité à une meilleure qualité de vie, à la campagne si possible, et loin des grandes métropoles,
- L'international garde tout son attrait (dont USA et pays nordiques) même si les conditions d'une expatriation deviennent plus difficiles.

Simon Gamain - 13 Nantes



Arthur Tilloy - A3 Lille



Alizée Lamaire-Maringer - 12 Lille



Inès Verniol - OP Toulouse



Lucie Guilloux - A2 La-Roche



Campagne taxe d'apprentissage 2021 : les sites Icam comptent sur vous !

Germain Dutilleul (107 ITO)

Les nouvelles règles de la loi du 5 septembre 2018 sur le versement de la taxe d'apprentissage en œuvre depuis 2020 supposent un changement significatif puisqu'une partie de cette taxe doit désormais être versée directement aux écoles par les entreprises.



Cette année, comme en 2020, les entreprises ont l'opportunité de verser :

- 87% de la Taxe d'Apprentissage à "France Compétences", qui se charge de répartir la somme aux écoles formant des jeunes par la voie de l'apprentissage ;
- 13% à l'école ou aux écoles de votre choix, pour toutes les formations technologiques et professionnelles, en contrepartie d'un justificatif de versement.

Tous les campus Icam peuvent donc recevoir tout ou partie de ces 13%, leur permettant de financer leurs grands projets, au bénéfice direct des élèves : FabLabs et pédagogies novatrices qui aiguisent l'autonomie et la créativité, campus numérique pour accéder aux logiciels métiers tout le temps et partout, laboratoires et écoles de production dotés des meilleurs équipements, synergie avec les campus Icam internationaux et les 50 partenaires à travers le monde, etc.

Afin de simplifier les démarches des entreprises, l'Icam a mis en place une solution dédiée au versement de la taxe d'apprentissage :

icam.link/taxe-2021

Le site offre aussi la possibilité de télécharger un bordereau, afin d'envoyer un versement par chèque ou de procéder à un virement. Une plaquette explicative est également téléchargeable pour de plus amples informations.

En tant qu'élève, vous pouvez nous aider :

- en relayant ces informations, ainsi que le projet de l'Icam, au sein de votre entreprise et dans vos réseaux ;
- en fléchant, si ce n'est pas encore fait, votre taxe d'apprentissage vers un site Icam.

Votre contribution est précieuse pour aider l'Icam à poursuivre ses investissements sur la voie de l'innovation !